

Le tribunal de commerce de Dijon a prononcé mercredi dernier le placement en redressement judiciaire de la société spécialisée dans les transports frigorifiques [PRUDENT](#) / **T** : 03.85.76.44.11 (siège à Branges). Ce placement compte également une période d'observation de 6 mois maximum. Un important client a été perdu en mars et la société peine à trouver de nouveaux marchés. Il représentait 45 % de son CA. La société comptait déjà 74 salariés de moins, partis via un départ volontaire. www.transportsprudent.fr